

Vous postulez pour un emploi saisonnier au CESAME, veuillez faire remplir par votre médecin traitant le document joint et le fournir à la personne qui vous l'a demandé.

**Aucune candidature ne sera prise en compte sans ce document.**

Je soussigné(e), Docteur ..... Médecin traitant, certifie que :

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

**est vacciné(e) :**

. contre la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite :

Nom du vaccin	Date

. contre l'Hépatite B :

Nom du vaccin	Date

• **Sérologie de l'Hépatite B\*** : Date .....

Résultat AcantiHBS .....

\*Sérologie complète (AntigèneHbs, Anticorps antiHbs, Anticorps antiHbc)

. **Par le BCG**

Vaccin intradermique ou Monovax	Date dernier vaccin
IDR à la tuberculine/date	Résultat en mm

**Nous vous rappelons que la vaccination contre l'Hépatite B est obligatoire pour travailler au CESAME**

:

. Selon le schéma classique :

**3 injections : 0-1-6 mois**

Ou

. Selon un schéma accéléré (recommandation HCSP) :

**3 injections J0-J7-J21 (Engerixb20) J0-J10-J21 (Genhevac b pasteur)**

afin d'assurer une protection au long cours, le rappel à 12 mois est indispensable.

Le :

Signature et cachet du médecin

Le :

Lu et approuvé

Signature du candidat

NB : Selon le calendrier vaccinal en vigueur, pour ces professionnels de santé, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre la Coqueluche, la Rougeole, la Rubéole, la Varicelle et la Grippe saisonnière.